

**PRISE EN COMPTE DE LA DIFFÉRENCE
OU DISCRIMINATION ?**

Parfois, la loi prend en compte la différence et opère des distinctions entre les personnes pour garantir leur dignité ou pour réduire une inégalité.

Pour chaque situation, cochez la bonne case :

	PRISE EN COMPTE DE LA DIFFÉRENCE	DISCRIMINATION
Dans le bus, les personnes en situation de handicap ont des places réservées.		
Un employeur licencie sa secrétaire parce- qu'elle est enceinte.		
Les familles nombreuses bénéficient de tarifs réduits dans les transports en commun.		
Dans les grandes entreprises, des postes sont réservés aux personnes en situation de handicap.		
Un club de sport refuse d'accueillir un jeune parce-qu'il est étranger.		
Un propriétaire refuse de louer son appartement à un couple de femmes.		
Avec le même diplôme, les femmes sont moins payées que les hommes.		
Au supermarché, les personnes mal-voyantes accompagnées de leur chien-guide n'ont pas le droit d'entrer.		